

Mode d'emploi :

Même si les textes publiés sur le site "Se réclamant du Christianisme social" ont été très majoritairement favorable au projet de loi dit "Mariage pour tous", des positions se sont exprimées en notre sein dans un sens opposé, se retrouvant dans la position de la Fédération protestante de France. Si le Mouvement du christianisme social peut avoir comme mission d'exprimer des positions claires, il est aussi - et avant tout pour certains - un espace de débat. Nous sommes un certain nombre à avoir regretté que la FPF ait pris une position tranchée sur le projet de loi au lieu de nourrir utilement le débat public par la diversité des positions protestantes en la matière. Nous voulons pour notre part "célébrer notre diversité, honorer nos désaccords", avoir une commune expression qui ne soit pas une unique expression. C'est pourquoi la coordination met au débat des communes et groupes locaux le texte de consensus différencié ci-joint : dans le même texte, nous voulons dire nos positions divergentes et convergentes sur le mariage pour tous et la condamnation de l'homophobie.

- Les communes/groupes et personnes se réclamant du Christianisme social sont invitées à s'en saisir.

- Chaque personne et chaque commune/groupe est invitée à dire, de manière globale, selon l'esprit et non la lettre, dans laquelle des deux grandes sensibilité exprimées dans le texte il se retrouve.

- les personnes et/ou chaque commune/groupe est invitée à proposer éventuellement des modifications au texte, ou tout autre expression qu'elle jugerait utile sur le sujet. Nous n'avons aucune contrainte de longueur.

Nous vous invitons à nous faire remonter tout cela pour le 15 janvier si c'est possible. Nous essaierons d'avoir cette "commune parole" avant le vote de la loi... et si ça n'est pas le cas, ça n'a rien de grave, nous privilégions la réflexion à la prise de position !

Proposition d'une « Commune parole » du Christianisme social soumise par la coordination nationale au débat des Communes et groupes locaux du Mouvement du Christianisme social sur le mode du consensus différencié.

Mariage pour tous : honorer notre diversité, faire avancer la justice.

La Fédération Protestante de France et la Conférence des évêques de France, comme l'Union des Organisations Islamiques de France ou le Grand Rabbin de France, ont pris position contre l'ouverture du mariage pour tous. De nombreux chrétiens ont aussi exprimé un point de vue différent.

Nous entendons honorer la diversité des points de vue qui anime nos courants spirituels : célébrer nos désaccords qui sont les signes tangibles d'une Église vivante. En nous réclamant du Christianisme social, mais sans prétendre en représenter tous les membres, ni en être les seuls dépositaires de l'expression, nous affirmons ici avec évidence, décision et simplicité, notre foi en l'amour universel de Dieu, unique source de la vie, et en la résurrection, victoire définitive contre toutes les formes de mort, y compris économiques ou sociales (notamment racistes et homophobes).

Dans le même texte, nous voulons dire nos positions divergentes et convergentes sur le mariage pour tous et la condamnation de l'homophobie.

Certains membres du Christianisme social, pas le plus grand nombre/le plus grand nombre (à modifier en fonction du retour des communes), se reconnaissent dans la position exprimée par la Fédération protestante de France.

Ils disent : C'est la question de la définition du mariage qui est posée. La Fédération exprime ainsi sur cette base, une position qui nous paraît juste. Nous retenons notamment les points suivants.

Le mariage n'est pas la fête de l'amour, la mise en scène de sentiments, mais une organisation sociale qui contribue à structurer les relations en symbolisant la différence entre générations, entre les sexes, entre épousables et non épousables. Le mariage a toujours, selon ses diverses formes culturelles, voulu mettre « de la clarté dans les faits et de la hiérarchie dans les valeurs » (France Quéré). Il est le lieu où se construisent les rapports entre les sexes et les générations.

Il ne s'agit pas de morale mais de symbole. C'est pourquoi tout en encourageant ses membres à l'accueil respectueux des personnes homosexuelles, sans contester aux pouvoirs publics leur responsabilité législative, nous sommes d'accord avec la Fédération protestante de France quand elle estime que l'actuel projet de « mariage pour tous » apporte de la confusion dans la symbolique sociale et ne favorise pas la structuration de la famille. Il n'est pas question ici de morale mais d'anthropologie et de symboles.

D'autres membres du Christianisme social, pas le plus grand nombre/le plus grand nombre (à modifier en fonction du retour des communes), tout en entendant cette position et acceptant qu'elle puisse être celle de nombreux croyants, ne s'y reconnaissent pas et l'ont exprimé dans des textes publics, notamment publiés sur

notre site internet (www.christianismesocial.org)¹. Ces textes inspirent les positions défendues ci-dessous en faveur du projet de loi dit du « Mariage pour tous ».

Ces personnes disent :

Dans les prises de positions chrétiennes hostiles à ce « mariage pour tous », nous relevons la faiblesse de l'argumentation proprement théologique. Les évêques de France font référence à la Genèse 1, 27 : « Homme et femme, Il les créa » [est reproduit ici le texte et la mise en forme – majuscules comprises – du communiqué du 27/09/2012], quand la FPF choisit d'évoquer les allusions bibliques à l'homosexualité. Ces références ne sont pas utilisées pour développer une lecture théologique du mariage, du couple, de la famille ou autre. Au contraire, elles servent d'introduction des arguments plus anthropologiques, symboliques et psychologiques.

Dans le texte de la FPF, le mariage est défini comme une structure sociale dont la fonction est de symboliser et hiérarchiser les différences, et non comme la « fête de l'amour ». Ici, nous nous interrogeons sur la « plus-value » de la prise de parole chrétienne sur ce sujet, dès lors que l'argumentation ou la l'inspiration théologique est écartée. La FPF ou la Conférence des évêques sont-elles des autorités compétentes pour fournir un avis anthropologique sur les questions de société ? Est-ce là ce que nous leur demandons en tant que chrétiens ? En tant que citoyens ? Depuis leurs naissances dans l'humanisme chrétien du 16e siècle, les points de vue protestants ne se sont-ils pas nourris d'allers-retours féconds entre notre spécificité spirituelle (biblique, théologique...) et les savoir, réalités de la société et les expériences des personnes ? N'est-ce pas une réalité défendue également par les courants catholiques se reconnaissant dans le Christianisme social ? Où sont ces allers-retours, cette dialectique, dans les prises de position des institutions, qui n'ont souvent même pas pris la peine de discuter avec les personnes LGBT en leur sein ? Nous nous interrogeons aussi sur l'utilisation de cette lecture anthropologique. Certes, le mariage est une organisation sociale. Mais peut-on, à partir de cette analyse purement descriptive, tirer des conclusions d'ordre normatif, alors que, dans les récits de la Bible elle-même, s'il y a diversité des formes de famille, aucune préférence n'est indiquée.

Personne ne remet en cause le fait que le mariage « symbolise la différence entre épousables et non-épousables », mais ils n'acceptent pas, ni qu'on le limite à cela, ni

¹[Protestants pour le mariage pour tous : 95 thèses](#) ; Symbolique et anthropologie sont dans un bateau ... ; Plaidoyer en faveur du mariage pour tous...

qu'on battisse à partir de ces observations, des contenus qui lieraient, une fois pour toutes, « épousable » et hétérosexuel, « non-épousable » et homosexuel. Ces constructions leur paraissent scientifiquement abusives. Elles instrumentalisent l'autorité scientifique pour valider certaines thèses, faisant abstraction de la diversité des positions au sein même du champ scientifique, qu'il soit anthropologique, psychologique ou sociologique. Théologiquement, elles trahissent une vision pauvre de la loi naturelle de St Thomas, rabattue sur la loi de la nature biologique, revisitée par le recours à une certaine psychanalyse.

Une fois ces arguments écartés, nous constatons la teneur conservatrice (au sens de « vision donnant le primat à l'ordre du monde tel qu'il existe ») de ces prises de position qui manifestent la crainte d'une dilution, d'une « confusion » sociale. Dans cette approche, les lois de l'État sont là pour préserver un ordre symbolique sans lequel une société ne peut perdurer.

Cette opinion politiquement légitime n'est pas celle des membres du Christianisme social favorables au « mariage pour tous ». Nous nous attristons qu'on puisse considérer que le mariage n'est pas une « fête de l'amour », quand l'accompagnement pastoral vit complètement autre chose et que le miracle des noces de Cana manifeste une volonté de vivre le message de la résurrection, l'annonce de la nouvelle alliance y compris dans la joie du charnel de nos fêtes, religieuses ou pas. Si la loi civile n'évoque pas l'amour – mettant en avant le respect, la fidélité, le secours, l'assistance, la communauté de vie, l'éducation des enfants... – nous remarquons avec les sociologues de la famille l'évolution de l'institution mariage : évolution du mariage d'intérêt arrangé vers un mariage d'amour ; de la domination masculine à la célébration de la conversation. Les évolutions de la loi depuis 30 ans traduisent aussi ce changement.

Nous lisons dans les Évangiles un message d'émancipation à l'égard de tous les systèmes et de toutes les organisations, une déconstruction indépassable de tout ordre social établi. Nous trouvons dans la Bible une grande diversité de modèles familiaux. Nous comprenons ce que le plus grand nombre lit aujourd'hui comme des allusions à l'homosexualité comme des témoignages historiques, contextualisés, qui manifestent sans doute que les configurations sexuelles ont aussi leur historicité : il est loin d'être évident que ce que nous appelons aujourd'hui homosexualité et hétérosexualité ait existé à l'époque des textes bibliques. Nous voyons que la Nouvelle Alliance revient sur les interdits et les prescriptions, les résume dans l'invitation à aimer son prochain, à l'aimer sans condition.

Dès lors, nous croyons que la source de la Vie n'est pas à trouver exclusivement dans les caractéristiques qui résumeraient la différence de l'autre aux binarités « homme ou femme », « homos ou hétéros » mais dans tout ce qui fait que par son existence

même, il/elle est pour moi « même » et « différent ». Notre humanité, notre statut de créature à l'image de Dieu, notre fécondité réside pour nous dans l'ouverture à cette altérité, aller-retour entre mêmeté et différence, gratitude pour le mystère que représente mon prochain. Cette ouverture dans l'écoute, le respect et le don de soi nous sauve de la fermeture mortelle du narcissisme, en dépit de nos peurs, de nos résistances et de nos révoltes. Nous avons foi en la sagesse divine qui nous libère, et somme s'attentifs au primat donné dans la Bible à la recherche de la justice et de la protection des plus faibles.

Ces conceptions et les façons de vivre notre foi nous amènent à lire la Bible comme un chemin d'émancipation, de questionnement permanent de nos évidences, de remise en cause de nos fermetures et non comme l'énoncé de règles légalistes à respecter.

Ces convictions théologiques nous amènent à penser les lois de l'État comme une manière d'organiser des relations justes entre les membres de la société, dans un contexte toujours mouvant, sans en exclure pour certains la dimension pédagogique. Dans ce cadre, l'ouverture du mariage pour tous – y compris l'ouverture de la procréation médicalement assistée et la création d'un statut du beau-parent dont bénéficieraient aussi les familles recomposées hétérosexuelles – marque pour nous la progression (tout en étant critique sur la notion de « progrès ») des valeurs de justice et d'alliance dans notre société, alors que le système économique notamment pousse à un égoïsme destructeur qui fragilise tous les couples.

Nous pensons que les Églises protestantes françaises – à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des Églises luthéro-réformées et anglicanes d'Occident – doivent enfin déboucher pour la bénédiction des couples de même sexe.

Nous pensons que cette position est bien plus partagée parmi les croyants qu'on ne le croit, y compris parce que beaucoup de croyants ont des personnes LGBT autour d'eux, et que cette réalité les a convertis et ramenés au message d'accueil et d'amour des Évangiles. Notamment pour cette raison, ils s'élèvent

contre le caractère unanime et officiel des prises de position des responsables religieux nationaux – en premier lieu de la Fpf et du Cef - qui vont à l'encontre de la pluralité de nos réalités d'Églises et de nos façons de vivre la foi en Christ.

Favorables ou défavorables au projet de « Mariage pour tous », pouvons-nous dire en commun une parole contre l'homophobie ?

Pour certains, favorables au « Mariage pour tous », ce n'est pas possible.

Ils disent :

Pour nous, une différence dans l'accès aux droits de citoyens majeurs et capables juridiquement ne peut s'appeler autrement qu'une discrimination. Elle maintient des personnes dans un statut de citoyens de seconde zone et nous apparaît en cela comme de l'homophobie. Les arguments théologiques et anthropologiques évoqués pour justifier cette inégalité des droits nous semblent avoir du mal à cacher les raisons de fond de ces positions : le rejet des personnes en raison de leur orientation sexuelle. Nous faisons cette lecture du texte de la FPF qui, au fond, enrobe une position simple : « La famille hétéro, c'est bien, les homos c'est mal ». Nous considérons ce texte comme la manifestation d'un légalisme rejeté par les Évangiles, comme une expression homophobe contraire au commandement principal du Christ : aimer son prochain comme soi-même. Les manifestations contre le mariage pour tous, malgré tous les efforts de dissimulation de leurs organisateurs sont des manifestations homophobes, appelées par des organisations et des militants de la droite la plus réactionnaire. Ce sont les mêmes militants politiques qu'on voit par ailleurs défendre une vision étroite (voir raciste) de la nation, de la chrétienté, le refus de l'égalité des droits entre français et étrangers, possédants et travailleurs, hommes et femmes. La FPF et le Cef, en conscience ou non, n'adoptent pas simplement des positions homophobes, ils sont complices de celles-ci et de la vision du monde qu'elles manifestent.

Nous considérons que le refus de l'homophobie manifestée par la FPF dans son texte, comme par le Cef par ailleurs sont au mieux, des concessions idéologiques aux évolutions de la société qui manifestent qu'ils sont en train de « perdre la partie », au pire des hypocrisies de circonstance. Nous n'oublions pas qu'il y a moins de deux ans, ces institutions ont refusé de signer un texte – pourtant accepté par les juifs et les bouddhistes – qui condamnaient les violences homophobes dans le monde. Nous constatons que les déclarations de la CPLR (Communion permanente luthéro-réformées) en 2004 sur l'accueil inconditionnel des personnes homosexuelles dans les communautés locales n'a été suivi d'aucune initiative pour que cela soit effectivement possible. Nous doutons qu'il en sera autrement à la suite de la déclaration de la Fpf. Nous refusons de célébrer nos différences avec ces positions, nous les combattons depuis des années et pour longtemps encore. Si nous pratiquons l'amour des ennemis, nous n'oublions pas, comme nous y a invité Martin Luther King, à identifier qui sont nos ennemis. Nous aimons nos ennemis mais nous haïssons le mal.

D'autres, favorables ou défavorables au « mariage pour tous », veulent porter une parole commune contre l'homophobie.

Ils disent.

Nous affirmons notre refus de l'homophobie, notre engagement pour l'accueil de chacun quel qu'il soit, dans nos Églises et dans la société. Nous accueillons favorablement les affirmations de la Fpf et du Cef allant dans ce sens, notons que cela manifeste une évolution réelle, voulons croire en la sincérité de ces positions et en la volonté de leurs auteurs de les traduire dans les faits. La rencontre entre des associations chrétiennes LGBT et/ou inclusives (dont le Mouvement du Christianisme social) le 17 novembre 2012 nous semble un signe encourageant. Nous nous déclarons disponibles – en lien avec les associations réunissant les personnes concernées - pour un travail concret soutenant les Églises à vivre réellement l'accueil sans discrimination et à en être dans la société : *« C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples »* Jean 13,25.

Que Dieu nous vienne en aide.